

Note sur quelques *Acanthaceae* des Mascareignes

J. BOSSER & H. HEINE

Résumé : Description d'une nouvelle espèce de *Barleria* L. ; combinaisons nouvelles dans les genres *Dicliptera* Juss., *Strobilanthes* Blume et *Phlogacanthus* Nees.

Summary : Description of a new species of *Barleria* L. ; new combinations in *Dicliptera* Juss., *Strobilanthes* Blume, and *Phlogacanthus* Nees.

Jean Bosser, O.R.S.T.O.M., Laboratoire de Phanérogamie, Muséum national d'Histoire naturelle, 16, rue Buffon, 75005 Paris, France.

Heino Heine, C.N.R.S., Laboratoire de Phanérogamie, Muséum national d'Histoire naturelle, 16, rue Buffon, 75005 Paris, France.

Barleria observatrix Bosser & Heine, sp. nov. — Fig. 1.

Frutex 1,5-2 m altus. Lamina folii integra, anguste ovalis, apice sub-acuminata, basi cuneiformis, (3-) 4-12 × (1-) 1,5-3 cm ; margines ciliati ; petiolus pubescens, applanatus, 7-25 mm longus. Inflorescentiae breves, densae, axillares, ex dichasiis constantes ; pedunculi 1-2,5 cm longi ; pedicelli 1,5-5 mm longi. Flos pallide caeruleus vel malvinus. Sepala 4, libra, inaequalia ; 2 exteriora oblonga, subacuta vel obtusa, 1,2-2 cm longa, utrinque pubescentia ; 2 interiora ovalia, acuta, 6-8 mm longa, dorso pubescentia et carinata, apice pilis glandulosis pluricellularibus instructa. Corolla 2,8-3,3 cm longa ; tubus 1,4-1,8 cm longus ; lobi 5, subequales, obovales, 10-13 × 7-8 mm. Stamina 2, exserta, circa medio tubi affixa ; antherae ca. 4 mm longae, basi inequaliter bilobatae ; staminodia 3, rudimentaria. Discus annularis, 1 mm altus. Ovarium biloculare, ovulis in quoque loculo 2 ; stylus 3-3,5 cm longus ; stigma punctiforme. Capsula ovoidea, acuta, 1,5-1,8 cm longa. Semina 2 (-4), applanata, suborbicularia, diametro ca. 5 mm, pilis adpressis oblecta.

TYPE : A. Wiehe, R. Julien & J. Guého in MAU 17000, île Maurice, Corps de Garde, 18.5.1975 (holo-, MAU! ; iso-, K, MAU, P!).

Arbrisseau très ramifié, haut de 1,5-2 m, à tronc de 8-10 cm de diamètre, ± décombant ; écorce gris pâle. Rameaux jeunes brun noirâtre, un peu aplatis, ± sétuleux et à nombreux cystolithes. Feuilles vert sombre dessus, plus pâles dessous, à 5-8 paires de nervures secondaires ascendantes, saillantes sur la face inférieure ; cystolithes relativement grands et assez clairsemés, visibles surtout sur la face supérieure. Inflorescences compactes, denses, atteignant 5-6 cm de longueur, composées de cymes bipares. Bractées foliacées, parfois un peu pourpres au sommet, les plus longues atteignant 2-3 × 0,3-0,5 cm. Fleurs bleu pâle ou mauves, à tube blanchâtre ; étamines et anthères crème, devenant brun chocolat ; filets blancs. Sépales 4, les 2 plus grands plurinerves, les nervures secondaires presque parallèles à la médiane, anastomosées ; nervation presque tessellée. Etamines 2 ; filets longs de 15-17 mm, un peu pubescents à la base ; anthères oblongues, un peu arquées, inégalement bilobées à la base, les lobes parfois munis de quelques poils courts ; staminodes 3, rudimentaires, entre les points

d'insertion des 2 étamines. Ovaire glabre, à 2 loges bi-ovulées. Capsule noirâtre ou brunâtre, lisse. Graines 2 (-4), aplaties, entièrement couvertes par de longs poils hygrosopiques, grisâtres, fortement apprimés.

Espèce endémique de l'île Maurice. Une seule station est connue : Corps de Garde, au pied d'une falaise abrupte, où un petit peuplement de 12-15 pieds a été trouvé. La plante fleurit et fructifie bien et devrait être multipliée.

Elle a des affinités avec *Barleria decaisneana* Nees de Madagascar et des Comores, signalé aussi de l'île Astove, mais s'en distingue par les grands sépales oblongs, les lobes de la corolle plus grands, les étamines insérées à la moitié de la hauteur du tube de la corolle (et non au 1/3), les anthères plus grandes et les cystolithes plus grands et plus clairsemés sur les limbes foliaires.

L'épithète « *observatrix* » est tirée du nom de la station « le Corps de Garde », montagne dominant la plaine, qui était un poste d'observation.

MATÉRIEL ÉTUDIÉ. — Ile Maurice : *Bosser 22701*, Corps de Garde, mai 1982, fl. (P); *A. Wiehe in MAU 16986*, eastern flank of Corps de Garde, 29.3.1975, fr. (MAU); *A. Wiehe, R. Julien & J. Guého in MAU 17000*, Corps de Garde, eastern flank, 18.5.1975, fl. et fr. (type) (K, MAU, P).

Dicliptera falcata* (Lam). Bosser & Heine, *comb. nov.

- *Justicia falcata* LAM., *Encycl. Méth., Bot.*, 1 : 629 (1785); *Illustr.* 1 : 38 (1791).
- *Dicliptera falcata* (LAM.) B. D. JACKSON, *Ind. Kew.* 1 (2) (1893) « Poiret ex Steudel, *Nomencl. bot.*, ed. 1 : 274 », *nom. illeg. in syn.*
- *Justicia laevigata* VAHL, *Symb.* 2 : 9 (1791); *Enum.* 1 : 149 (1804); WILLDENOW, *Sp. Pl.* 1 : 95 (1797). Type : indiqué *Thouin*, Java, plus vraisemblablement de Maurice (P?), non trouvé.
- *Dicliptera laevigata* (VAHL) JUSS., *Ann. Mus. Paris* 9 : 268 (1807); NEES *in DC.*, *Prodr.* 11 : 476 (1849); BOJER, *Hort. Maurit.* : 261 (1837); BAKER, *Fl. Maurit. and Seychelles* : 249 (1877); R. E. VAUGHAN, *Maurit. Inst. Bull.* 1 : 68 (1937).

TYPE : *Sonnerat s.n.*, isle de France (holo-, P-LA!).

STEUDEL, *Nomencl. bot.*, ed. 1 : 274 (1821) cite « *D. (Dicliptera) falcata* Poir. » dans la synonymie de *Dicliptera laevigata* (Vahl) Juss. Ce binôme constituait une combinaison nouvelle, mais, publié en synonymie, il ne peut être considéré comme valable (Art. 34.1 du Code international de Nomenclature botanique). Il en est de même dans la 2^e édition de *Nomenclator* (1840), ainsi que pour la citation de ce binôme dans *Index Kewensis* (1893).

POIRET, *Encycl. Method. Bot.*, *Suppl.* 2 : 93 (1811), sous « Carmantine », signale la publication par JUSSIEU du genre *Dicliptera* et cite les espèces rattachées à ce genre, parmi elles *D. laevigata* (Vahl) Juss. Mais, tout en disant qu'il reconnaît la nécessité de diviser le grand genre *Justicia*, il préfère « pour ne point trop s'écarter du plan de l'ouvrage », conserver *Justicia* dans l'acceptation de LAMARCK. Sous « Carmantine à faucille » il cite donc *Justicia falcata* Lam., et son synonyme *J. laevigata* Vahl, ne faisant plus allusion au *Dicliptera laevigata* (Vahl) Juss. Il ne crée pas le binôme *D. falcata* comme le dit STEUDEL, *l.c.* : 274 (1821). On ne comprend pas pourquoi STEUDEL retient *Dicliptera laevigata* (Vahl) Juss. et met en synonymie de ce nom « *D. falcata* Poir. » et *Justicia falcata* Lam. plus ancien.

Dicliptera falcata est une espèce endémique de l'île Maurice. Peut-être est-elle éteinte. Elle

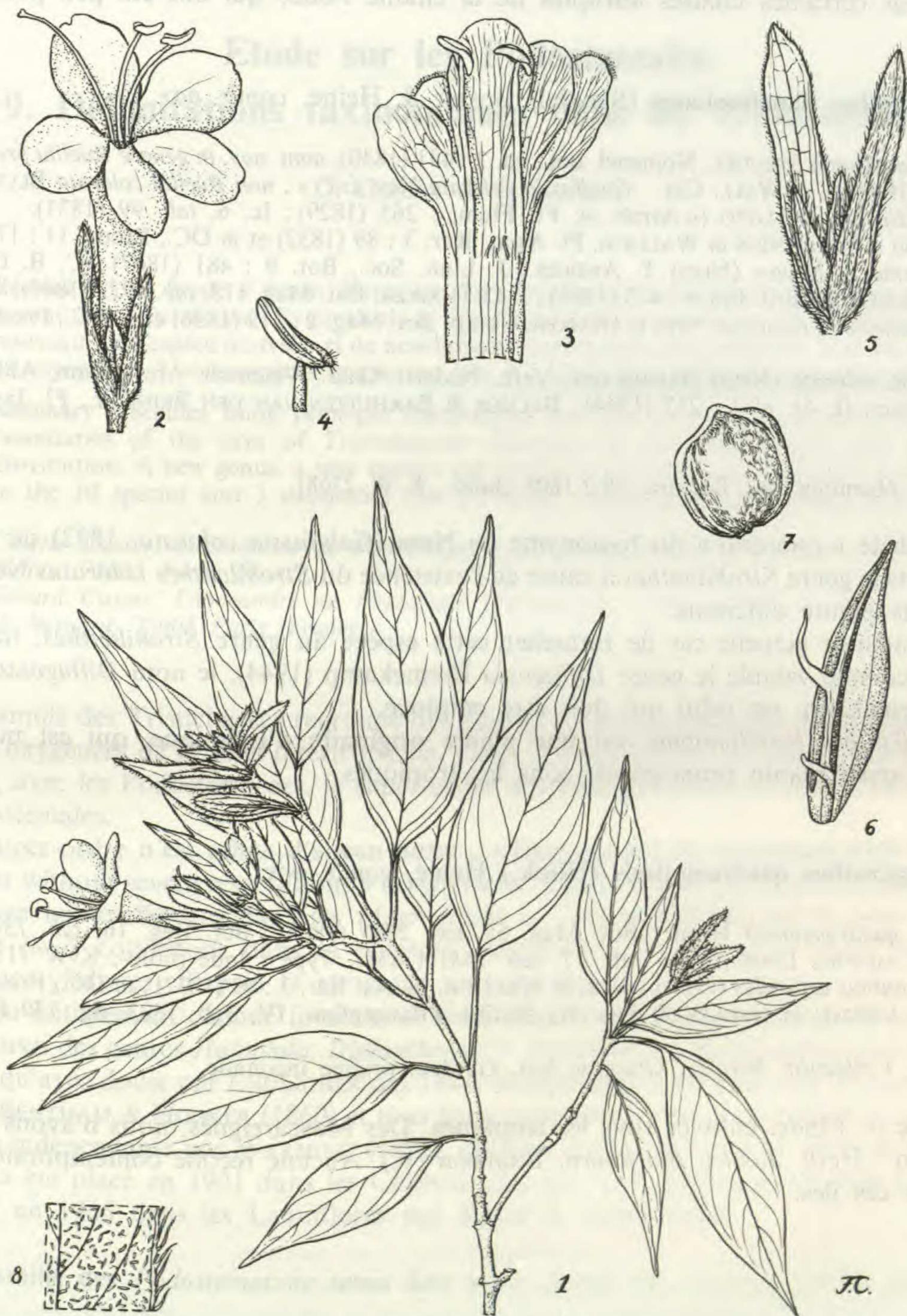


Fig. 1. — *Barleria observatrix* : 1, rameau fleuri $\times 2/3$; 2, fleur $\times 3/2$; 3, corolle ouverte montrant l'androcée $\times 3/2$; 4, anthère $\times 3$; 5, calice $\times 5/2$; 6, une valve du fruit $\times 5/2$; 7, graine $\times 3$; 8, portion du limbe foliaire, face supérieure $\times 1$. (Wiehe, Julien & Guého in MAU 17000).

a été trouvée jusqu'en 1864 à plusieurs reprises, toujours sur le Mt du Pouce. Depuis cette époque, aucune récolte n'a été faite. Mais il existe à notre avis encore une chance de la retrouver sur certaines falaises abruptes de la chaîne Pouce qui ont été peu prospectées.

***Strobilanthes hamiltonianus* (Steudel) Bosser & Heine, comb. nov.**

- *Ruellia hamiltonia* STEUDEL, Nomencl. bot., ed. 2 : 481 (1840), nom. nov. in genere *Ruellia* pro « *Ruellia colorata* Hamilt., in WALL. Cat. : *Goldfussia colorata* Nees (sic) » ; non *Ruellia colorata* BLUME, Bijdr. : 795 (1826), nec VELLOZO (« Arrab. »), Fl. Flum. : 265 (1829) ; Ic. 6, tab. 99 (1831).
- *Goldfussia colorata* NEES in WALLICH, Pl. Asiat. Rar. 3 : 89 (1832) et in DC., Prodr. 11 : 176 (1847).
- *Strobilanthes coloratus* (NEES) T. ANDERS., J. Linn. Soc., Bot. 9 : 481 (1867) ; C. B. CLARKE in J. D. HOOKER, Fl. Brit. Ind. 4 : 473 (1884) ; J. D. HOOKER, Bot. Mag. 113, tab. 6922 (1887), nom. illeg., non *Strobilanthes coloratus* NEES in HOOKER, Comp. Bot. Mag. 2 : 312 (1836) et in DC., Prodr. 11 : 186 (1847).
- *Difflugossa colorata* (NEES) BREMEKAMP, Verh. Nederl. Akad. Wetensch. Amsterdam, Afd. Natuurkunde, Sect. II, 41, n° 1 : 237 (1944) ; BACKER & BAKHUIZEN VAN DEN BRINK jr., Fl. Java 2 : 565 (1965).

TYPE : *Hamilton s.n.*, Borjora, 29.2.1808 (holo-, K-W 2368).

L'épithète « *coloratus* » du basionyme de NEES (*Goldfussia colorata*, 1832) ne peut être utilisée dans le genre *Strobilanthes* à cause de l'existence du *Strobilanthes coloratus* Nees (1836) qui est une plante différente.

La tendance actuelle est de rattacher cette espèce au genre *Strobilanthes*, mais si on reconnaît comme valable le genre *Difflugossa* Bremekamp (1944), le nom *Difflugossa colorata* (Nees) Bremekamp est celui qui doit être employé.

Strobilanthes hamiltonianus est une plante originaire d'Indonésie, qui est maintenant cultivée comme plante ornementale sous les tropiques.

***Phlogacanthus quadrangularis* (Hook.) Heine, comb. nov.**

- *Justicia quadrangularis* HOOK., Bot. Mag. 55, tab. 2845 (1828) ; Bot. Reg. 16, tab. 1340 (1830).
- *Justicia asperula* LODD., Bot. Cab. 17, tab. 1681 (1831). Type : Inde (holo-, K-W 7171).
- *Phlogacanthus asperulus* (LODD.) NEES in WALLICH, Pl. As. Rar. 3 : 99 (1832) ; in DC., Prodr. 11 : 321 (1847) ; LINDAU in ENGLER & PRANTL, Natürl. Pflanzenfam. IV, 3 b : 323, fig. 130 D (1895).

TYPE : Collection *Barclay*, Glasgow Bot. Garden, origine inconnue.

Plante de l'Inde, cultivée sous les tropiques. Des Mascareignes, nous n'avons vu qu'un échantillon : Herb. *Justice Blackburn*, Bourbon (K). Aucune récolte contemporaine n'a été faite dans ces îles.